

SESSION 2011

**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE
DE BIBLIOTHÉCAIRES ADJOINTS SPÉCIALISÉS**

**COMPOSITION SUR UN SUJET RELATIF AUX BIBLIOTHÈQUES,
AUX SERVICES DE DOCUMENTATION ET À LEUR
ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL**

Durée : 3 heures

L'usage de tout autre ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

« Ouvrir plus, ouvrir mieux », telle est la demande actuelle adressée aux bibliothèques françaises. Après avoir dressé un état des lieux de la question, vous présenterez les enjeux, les bénéfices et les contraintes liés à l’extension des horaires d’ouverture.